

Pour voir M. Ferland, comme dit la dépêche. On ne m'a pas demandé de recevoir une délégation. L'ancien ministre de la Justice sourit, mais il n'en est pas moins vrai que ma déclaration est conforme aux faits. On ne m'a pas demandé de recevoir une délégation. M. Mainville a demandé à voir M. Ferland avec une délégation et je lui ai répondu qu'il valait mieux voir le bureau de direction. Pour prouver ma bonne foi en l'occurrence, je dirai que j'ai écrit à sir Henry Thornton et lui ai transmis la protestation de M. Ferland et une copie du télégramme.

J'ai soulevé cette question, monsieur l'Orateur, parce que l'honorable député a pris l'habitude, ce n'est pas la première fois, de faire ainsi de fausses déclarations. Il y a encore dans la vie publique de la décence et de l'honnêteté qu'il faut respecter.

M. MERCIER (Saint-Henri): Le ministre a cité un journal. Il n'en a pas donné le nom ni la date.

L'hon. M. MANION: Je demande pardon à la Chambre. Je citais *l'Etoile du Nord* du 2 juillet 1931.

M. MERCIER (Saint-Henri): Où ce journal est-il publié?

L'hon. M. MANION: A Joliette. Il publie un compte rendu régulier de la réunion. On me dit que c'est un journal libéral. Toutefois je n'en sais rien.

LE CHEF DE L'OPPOSITION DE QUEBEC PRÉTENDUES DÉCLARATIONS À UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. VINCENT DUPUIS (Laprairie-Napierville): Je désire rappeler au très honorable leader du Gouvernement une question que je lui posais jeudi le 2 juillet, et qui se trouve à la page 3544 du *hansard*. J'ai cité une déclaration qu'aurait faite M. Houde, chef de l'opposition à Québec, et j'ai demandé si le Gouvernement fédéral était lié par les promesses de M. Houde. Ce dernier a promis d'abord qu'il verrait à ce que le Gouvernement fédéral accorde une prime pour encourager la production du beurre et du fromage et, deuxièmement, la réduction du taux de l'intérêt pour les cultivateurs. Je voudrais obtenir une réponse du très honorable chef du Gouvernement; qu'il dise oui ou non.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Je regrette de ne pouvoir répondre oui ou non à cette question de l'honorable député, car elle ressemble trop à l'interrogatoire que l'on faisait subir au nouveau candidat: "A-t-il cessé de battre sa femme", et

on voulait qu'il réponde oui ou non. La question de mon honorable ami est dans la même catégorie. Je lui fais mes excuses pour n'avoir pas répondu à sa question le lundi suivant, car j'avais promis de consulter le *hansard* au sujet de ce qu'il avait dit. J'ai compris que le compte rendu du journal rapportait ce que M. Houde suggérait relativement aux fonctions et aux devoirs du Gouvernement fédéral. Je n'ai pas compris qu'il avait prétendu tenir une promesse quelconque de ce Gouvernement ou que ce dernier aurait déclaré que telle ou telle mesure serait prise; il a simplement indiqué ce que devrait, à son avis, faire le Gouvernement fédéral, libéral ou conservateur; il s'est exprimé avec beaucoup de vigueur, comme il le fait toujours sur les questions de ce genre.

M. DUPUIS: Je désire d'autres explications du très honorable premier ministre. Le leader de l'opposition de Québec a dit: Je demanderai au Gouvernement fédéral de faire ces choses.

M. L'ORATEUR: A l'ordre. L'honorable député a posé une question et a obtenu une réponse.

M. DUPUIS: Je n'en suis pas satisfait. Je veux que le premier ministre nous dise ce que va faire le Gouvernement.

M. L'ORATEUR: A l'ordre. L'honorable député a obtenu une réponse.

QUESTION AU SUJET D'UN DOSSIER

BUREAU DE POSTE DE ST. MARY'S ROAD, î. P.-É.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. E. MacLEAN (Prince): Le 1^{er} juin la Chambre approuvait une demande de documents concernant le ministère des Postes. Ces documents n'ont pas encore été déposés; je désire qu'on le fasse le plus tôt possible.

L'hon. ARTHUR SAUVE (ministre des Postes): Je vais m'enquérir à ce sujet et le dossier sera déposé cette semaine.

LA COMMISSION DU TARIF

NOMINATION, ATTRIBUTIONS, FONCTIONS ET RÉTRIBUTION

La Chambre passe à la suite de la discussion en comité général, suspendue le mardi 7 juillet, sur le projet de loi (bill n° 47) déposé par le très honorable M. Bennett, tendant à instituer une commission du tarif.

Présidence de M. Hanson (York-Sunbury).

Sur l'article 4 (fonction de la commission).

Le très hon. M. BENNETT: Je crois, monsieur le président, que nous en étions au paragraphe 6 et que le chef de l'opposition (M.